



# CATASTROPHE ANNONCÉE À LA FEHAP !!!



**Actuellement, en France, 50 000 postes sont à pourvoir dans les établissements et services du secteur social, médico-social et sanitaire privé non-lucratif. Si ces besoins ne sont pas nouveaux, ils tendent à s'amplifier, avec près de 150 000 postes à pourvoir d'ici 2025, soit près d'un quart des emplois du secteur.**

Le nombre de candidats dans les écoles qui forment aux métiers du soin et du lien et du travail social sont en baisse depuis plus de 10 ans (- 39 % entre 2010 et 2017).

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, les salarié.e.s de la FEHAP doivent percevoir une prime différentielle pour être rémunéré au SMIC qui est à 1 747 euros bruts depuis le 1<sup>er</sup> mai 2023.

Le salaire de base est déterminé par la multiplication du coefficient et par la valeur du point conventionnel qui est actuellement de 4,58 €.

### LES PROFESSIONS CONCERNÉES SONT :

- ➡ Les employés administratifs :  $329 \times 4,58 = 1\,506,82 \text{ €}$
- ➡ Les accompagnants éducatifs AVS :  $343 \times 4,58 = 1\,570,94 \text{ €}$
- ➡ Les AMP :  $351 \times 4,58 = 1\,607,58 \text{ €}$
- ➡ Les secrétaires médicales :  $376 \times 4,58 = 1\,722,08 \text{ €}$
- ➡ Les aides-soignants :  $376 \times 4,58 = 1\,722,08 \text{ €}$
- ➡ Les assistants sociaux éducatifs :  $378 \times 4,58 = 1\,731,24 \text{ €}$
- ➡ Les IDE :  $477 \times 4,58 = 2\,184,66 \text{ € tout juste au-dessus}$

Alors que les salarié.e-s attendent une réaction forte de la part de la FEHAP, celle-ci continue à nier l'évidence et ne propose rien sur les rémunérations. Pire, elle continue de se cacher derrière la négociation de la Convention Collective Unique Étendue (CCUE) qui reste au point mort depuis plus d'un an.

Aucun élément dans ce sens n'est proposé pour la réunion paritaire prévue le 16 mai prochain.

Aucune annonce ne sera faite sur une éventuelle augmentation des salaires et du point d'indice, malgré les propositions de la CGT.

À l'aube de la période estivale, la CGT Santé Action Sociale alerte sur la catastrophe annoncée.

Par faute de moyens financiers et humains, la prise en charge des résidents dans les structures de la FEHAP risque fortement de se dégrader.

Il devient impératif et urgent de recruter et de rémunérer dignement les professionnels de ces secteurs.



## IL EST URGENT D'AGIR, C'EST POURQUOI LA CGT EXIGE DE VRAIES NÉGOCIATIONS SUR LES SALAIRES



Retrouvez toute l'actualité fédérale sur [www.sante.cgt.fr](http://www.sante.cgt.fr)

**Bulletin de contact et de syndicalisation**  
Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

E-mail : .....